

Monsieur le Sénateur,

L'Assemblée Générale de VIVA du 16 juin 2011 à Fréjus, à laquelle vous aviez exprimé le regret de ne pouvoir assister, a réuni environ 300 personnes des 4 communes sinistrées de la *Basse Vallée de l'Argens (BVA)*. Sans oublier les sinistrés de la *Dracénie*, cette Rencontre - en présence du directeur de cabinet du Préfet du Var, de M. le député Georges GINESTA, des maires et élus des municipalités et de nombreuses personnalités de la société civile - a manifesté une réelle solidarité intercommunale et ouvert chacun aux problématiques communes.

Aujourd'hui, malgré les effets positifs d'une forte volonté de tourner la page pour un nouvel élan, les problèmes demeurent et les sinistrés redoutent particulièrement que les mesures de Protection des Risques d'Inondations en préparation (PPRI) ne leur infligent une *double peine* sous forme d'interdits ou de contraintes nouvelles.

La plupart ont déjà connu des crues petites ou moyennes mais – sans même parler des victimes – ils expriment que celle de 2010, destructrice de leurs biens et de leurs activités, n'aurait jamais atteint une telle envergure et une telle violence sans de graves dysfonctionnements de la prévention et de la protection :

1. Dans la BVA, aucune alerte et aucune consigne n'ont été diffusées et, alors que l'eau envahissait déjà dangereusement la Dracénie à la mi-journée du 15 juin, la plupart des sinistrés ont été surpris dans leur sommeil dans la nuit du 15 au 16.
2. Au confluent de l'Argens et de la Nartuby, on peut soutenir que l'inondation n'aurait jamais atteint une telle hauteur et une telle vitesse si les travaux prescrits en 2007 par le Contrat de rivière du SIAN avaient été réalisés pour permettre un écoulement normal des eaux.

C'est, bien entendu, du devoir de l'Etat d'imposer des PPRI adaptés aux risques maintenant connus mais la mise en œuvre de la restauration physique des cours d'eau n'en est pas moins une responsabilité environnementale partagée avec les Collectivités. Le Rapport LEFORT, fondé sur ses analyses de post-crue, a formulé des préconisations et les sinistrés sont en droit d'exiger un Programme d'Action (PAPI) et son phasage selon un calendrier prenant en compte les mesures qualifiées de "Première urgence" puis de "Seconde urgence" dans un délai rapproché.

Pour toutes ces raisons et constatant que "l'essentiel n'est pas réglé", VIVA s'en est remis à la Représentation Nationale et a demandé à MM. les députés de nos circonscriptions, Georges GINESTA et Jean-Michel COUVE, de provoquer la création d'un MISSION D'INFORMATION PARLEMENTAIRE. La demande est engagée mais non aboutie (pièces jointes).

Aussi, VIVA vient vous demander – sans que cela n'interfère en rien avec notre demande aux députés – de prier M. le Président du Sénat de déclencher la création d'une MISSION D'INFORMATION SENATORIALE sur les mêmes objectifs principalement décrits ci-dessus. L'élection de M. Hubert FALCO, représentant de la Région PACA au Bureau du Sénat, est sans doute un atout pour appuyer avec vous notre demande.

Je souligne, comme précédent, que les victimes de la tempête XYNTHIA ont bénéficié de deux enquêtes parlementaires, du Sénat puis de l'Assemblée Nationale, qui ont apporté, m'a-t-on dit, des informations précieuses pour les intérêts des sinistrés.

Si vous le voulez bien, je me tiendrai à votre disposition à partir du 27 octobre pour vous rencontrer à Figanières avec quelques membres ou conseillers du bureau de VIVA.

Dans l'attente de cette rencontre, veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute considération et de mes sentiments bien dévoués.

Pour info : 7 pièces jointes

Pour le Bureau  
**Dr Louis REYMONDON**  
*secrétaire général de VIVA*

**M.le sénateur Pierre-Yves COLLOMBAT**

*Conseiller Général du Canton de CALLAS*

Montée de la Calade - BP 3

83830 FIGANIERES